OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

JOURNAL DU SENAT.

Mardi, 27 février 1850.

La Sénat se reunit conformément à l'ajournement.

Presents: l'Honble. J. B. Planché, Lieutenant-Gouverneur, Président du Sénat.

MM. Adams, Beebe, Boudousquié, Cade, Caulfield, Chambliss, Cole, Dennis, Dorsey, Drew, Dufour, Duncan, Gaudet, Harrison, Hereford, Lacoste, Moore, Phillips, Richardson, Ricker, Sigur, Swayze, Tatman, Van Wickle et Waddill.

M. Solomon, assistant-greffier de la Chambre, informe le Sénat du concours de la Chambre à "l'Acte pour autoriser Charles François Buisson et Eugène Aspasie Louiriel, de la ville de la Nouvelle-Orléans, à adopter Harriet Newell Black, orphelins, élevés par eux, et pour changer ses noms en celui de Harriet Newell Buisson," et à "l'Acte pour améliorer le Bayou Vermillion."

Il demande de plus le concours du Sénat aux bills et résolutions qui suivent:

"Acte pour amender l'Acte intitulé: Acte pour étendre les limites de la paroisse d'Orléans."

"Acte pour venir au secours de Oliver P. Carr."

"Acte pour confirmer les procédures de Bythell, Haynes, ex-liquidateur de la compagnie du chemin de fer de Clinton et Port Hudson."

"Acte pour fixer le jour d'audience pour les appels à la cour suprême pour les paroisses des Feriches."

"Acte pour changer l'époque des sessions de la cour de district dans et pour la paroisse de Caddo."

"Acte pour autoriser Théophile Harany & Cie., à couper un canal du Bayou Lafourche au Lac Washa."

"Acte pour faire d'autres dispositions pour l'achèvement du canal de Barataria et Lafourche."

"Acte pour pourvoir à la plus grande sécurité des pensionnaires, les paroisses d'Orleans et de Jefferson exceptées."

"Acte pour venir au secours des heritiers de John Nixon, decédé."

"Résolution ordonnant à l'Ingénieur de l'Etat de faire une levée sur le Bayou Macbeche de l'Ouest."

"Résolution accompagnant le rapport du comité sur les affaires paroissiales, au sujet de cette la paroisse d'Iberie."

"Résolution ordonnant à l'Ingénieur de l'Etat de se rendre à la ville de Donaldsonville, pour faire un examen complet de la jetée à l'embouchure du Bayou Lafourche."

"Résolution requérant nos Sénateurs et Représentans au Congrès de faire leurs efforts pour faire passer une loi pour étendre le port de la Nouvelle-Orleans, de manière à comprendre toute la paroisse d'Orleans."

"Résolution requérant nos Sénateurs et Représentans au Congrès de faire tous leurs efforts pour obtenir une donation de terre en faveur de chacun des officiers commissionnés, qui ont servi dans la dernière guerre avec le Mexique."

"Résolution ordonnant à l'Ingénieur de l'Etat d'enlever les obstacles à la navigation de la Rivère Calcasieu."

"Résolution pour améliorer le Huff Power."

"Acte relatif au pilotage et pour définir et regler les devoirs des pilotes de la Bâie et de la Rivière de l'Atchafalaya."

L'assistant-Secrétaire informe la Chambre du concours du Sénat à:

"L'acte pour incorporer la ville de Bayou Sara."

Il demande aussi le concours de la Chambre à:

"L'acte pour autoriser E. J. Jones, à construire un chemin de peage recouvert en planches, à partir de la rive ouest du Bayou Dorcheat à Shreveport."

"L'acte pour autoriser l'Ingénieur de l'Etat à ouvrir un chemin de Monroe au fleuve Mississippi;"—et à

"L'acte pour venir au secours de E. J. Jones, ex-sherif de la paroisse de Caldonne et de Benjamin Parker, sherif de Bienville."

Sur motion de M. Waddill, le Sénat s'occupe de la "Résolution pour améliorer la navigation du Bayou Rouge," et en fait la seconde lecture.

M. Waddill offre une "Résolution autorisant l'examen et l'amélioration du Bayou Rouge," comme substitut aux résolutions précédentes; ledit substitut est lu et adopté.

Sur motion, on se dispense des règles, le dit substitut subit sa 3me lecture et passe.

Sur motion de M. Waddill, le Sénat s'occupe de "l'Acte pour venir au secours de Athanase Armand et Hyppolite Gaudier, vétérans de 1814 et 15," qui subit sa seconde lecture, est amendé et il est adopté ainsi qu'amendé.

Sur motion et après dispense des règles, le dit bill subit sa 3me lecture et passe ainsi qu'il est amendé.

M. Cade, du comité d'enrôlement, rapporte que les bills et résolutions du Sénat qui suivent, ont été enrôlés correctement:

"Acte relatif au bac sur la Rivière Atchafalaya, dans la paroisse d'Avoyelles."

"Résolution ordonnant aux Sénateurs et invitant nos Représentans au Congrès, de faire tous leurs efforts pour obtenir un service de poste, trois fois par semaine, entre Natchitoch et la voie de Mauney, dans la paroisse de Sabine et de Manfield, dans la paroisse de De Soto, à Shreveport."

"Acte pour autoriser la nomination d'un notaire public additionnel pour la paroisse de Caddo."

"Acte pour créer un notaire public additionnel dans et pour la paroisse d'Avoyelles."

"Acte pour amendement intitulé: Acte pour incorporer la ville de Providence."

"Acte pour augmenter le nombre des jurés dans la paroisse d'Ouest-Feliciane, de quarante-huit à quatre-vingt quarante."

"Résolution requérant l'Ingénieur de l'Etat d'exécuter certains travaux sur le Bayou Black et le Bayou du Milieu, s'il les juge nécessaires."

M. Cade rapporte aussi que les bills et résolutions de la Chambre qui suivent, ont été enrôlés correctement. Le Président les signe, l'assistant-Secrétaire en informe la Chambre:

"Acte pour venir au secours de Joseph Lati, Frank ou Dacough et Eli Milnes, h. c."

"Acte pour venir au secours de Alexandre S. Blackbourn, pour des services rendus à l'Etat pendant l'invasion par les Anglais en 1814-15."

"Acte pour pourvoir à la nomination de deux notaires additionnels pour la paroisse de Caddo."

"Acte pour autoriser le Gouverneur de l'Etat à nommer un notaire public additionnel dans la paroisse de Franklin."

"Acte donnant aux greffiers des cours de district le pouvoir de convoquer les jurés de police dans diverses paroisses."

L'assistant-Secrétaire demande aussi la signature de l'Orateur de la Chambre aux bills et résolutions enrôlés du Sénat, mentionnés ci-dessus.

Il demande de plus le concours de la Chambre à: "l'Acte pour amender l'article 1739 du Code Civil de l'Etat de la Louisiane."

Sur motion de M. Moore, on se dispense des règles, et le Sénat s'occupe de "l'Acte pour établir et régler le pilotage et définir les devoirs des pilotes de la baie et de la rivière de l'Atchafalaya," qui subit sa première lecture.

Sur motion et après dispense des règles, le dit bill subit sa 2de et 3me lecture et il passe.

M. Philips obtient la permission de présenter un "Acte pour autoriser les conservateurs des hypothèques et le juri de police de la paroisse de Deboio, à recevoir et à approuver l'obligation du sherif de la dite paroisse," qui subit sa 1re lecture.

Sur motion et après dispense des règles, le dit bill subit sa 2de et 3me lecture et passe.

M. Harrison fait le rapport suivant, qu'on lit:

Le comité d'élections auquel ont été référées les lettres de créance de l'Hon. Samuel W. Dorsey, comme Sénateur, représentant les paroisses de Concordia et Tensas, représente respectueusement qu'il a examiné les dites lettres et fait un rapport favorable, les ayant trouvées correctes en tout, &c.

(Signé) A. D. M. HARRAISON.

M. Adams, du comité nommé pour examiner les comptes de commissaires des édifices publics à Baton Rouge, fait le rapport suivant, qu'on lit:

Le comité conjoint auquel a été référé le rapport et le compte des commissaires des édifices publics, rapporte:

Qu'il s'est acquitté du devoir à lui imposé. Le compte des reçus et des déboursés des commissaires lui a été présenté en gros bon ordre et a été vérifié correct, attendu que les dits commissaires fournissent les meilleures preuves de l'accomplissement complet et fidèle de leurs fonctions de commissaires.

Le comité fait observer qu'on demande une nouvelle allocation de $30,000 pour l'achèvement des édifices, conformément au plan primitif, et recommande respectueusement que la dite allocation soit faite.

Le Sénat reçoit du bac sur la Rivière Atchafalaya, dans la paroisse d'Avoyelles.